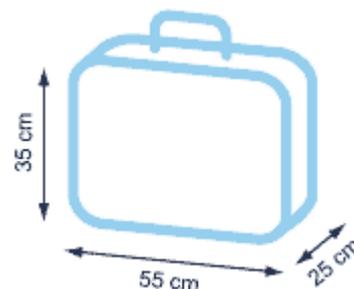


Franchise bagages : Vols Lyon – Paris – Montréal

Bagages à main

- On entend par bagage cabine ou bagage à main tout autre bagage que ceux enregistrés en soute.
- Vous pouvez transporter :
1 bagage (55 cm x 35 cm x 25 cm maxi*) dont une housse à vêtement
+ 1 accessoire (de type sac à main, ordinateur portable, appareil photo...) pour un **pooids total de 12 kg**.
- * Les dimensions du bagage, roues et poignées comprises, ne doivent pas dépasser : **55 cm en longueur, 35 cm en largeur, 25 cm en profondeur**.
- Conservez dans votre bagage en cabine :
 - les articles précieux : clés, téléphone portable (éteint), papiers d'identité, documents importants, argent, objets de valeur, bijoux, etc.,
 - les objets fragiles : appareil photo, console de jeux, lecteur cd, lecteur dvs, etc.
- Les **liquides** font l'objet de mesures spécifiques : voir **document joint**.



Objets interdits ou réglementés en cabine

Marchandises réglementées

Les produits suivants sont soumis à une réglementation spécifique (liste non exhaustive) : produits alimentaires à base de viande et/ou de lait, cartouches et munitions pour arme de chasse ou de sport, armes blanches, armes à feu et tout objet ressemblant, **parfums et aérosols** (autorisés en soute pour un poids maximum de 2 kg ou 2 l par personne et 0,5 kg ou 0,5 l par article), **seringues à usage médical** (autorisées en cabine sur prescription médicale, leur traitement vous incombe. Le détail du contenu et les dimensions du contenant devront être transmis avant le départ à Air France par l'intermédiaire de l'agence de voyages)

NB : ciseaux, compas, rasoir, pince à épiler, lime à ongle métallique, etc... autorisées dans les bagages à soutes uniquement

Marchandises interdites

Pour votre sécurité, certains articles sont strictement interdits à bord. Ils ne doivent jamais être en votre possession ou mis dans vos bagages. Notamment : briquets, pétards, eau de javel, thermomètre à mercure

Pour plus d'informations, consultez la liste des "matières dangereuses" sur www.airfrance.fr : Informations et Services : Côté Pratique : Bagage à mains : bas de page

Bagages à soutes

- Vous pouvez transporter **1 bagage de 23kg maximum chacun**
- Si le poids d'un bagage est supérieur à 23 kilos tout en restant inférieur à 32 kilos, une taxe forfaitaire de 50€ sera appliquée
- les **dimensions** de votre bagage ne doivent pas dépasser **158 cm** (62 po.) de hauteur + longueur + largeur. Voir exemple à droite :
- A savoir : **LES JOUEURS ONT DROIT à un 2ème BAGAGE de 23kg maximum**
- les enfants de moins de 2 ans bénéficient, quelle que soit leur destination, d'une franchise particulière de 10 kg + un bagage cabine + une poussette entièrement pliante.

